



Clermont-Ferrand, le 05 Mai 2023

Chèr(e) Collègue,

Le gouvernement a décidé depuis maintenant 3 mois de s'attaquer aux droits des travailleurs. En effet, en repoussant l'âge de départ à la retraite, l'ensemble des salariés du pays se retrouveront pénalisés y compris les cheminots.

En responsabilité, l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la SNCF ont donc engagé le combat avec les cheminots pour faire reculer le gouvernement ! D'abord par la grève lors des journées interprofessionnelles, celles-ci ont décidé d'augmenter le rapport de force en engageant une grève reconductible depuis le 07 mars.

Les cheminots conscients de la nécessité de sauver leur système de retraite donnent toute leur force dans la bataille, loin d'être terminée, celle-ci continue encore aujourd'hui.

Pourtant, la situation est loin d'être évidente au vu de l'inflation galopante, chaque cheminot qui participe à la grève fait un véritable acte de bravoure pour son avenir et celui de ses enfants.

Le C.A.S.I., véritable vecteur de solidarité envers les cheminots, n'a cessé ces dernières années de développer les actions à destination des familles et de la jeunesse. Pour preuve, le séjour solidaire qui aura lieu à Balaruc ou encore le séjour jeune au chalet Pierre Sémard, ces deux activités sont proposées à des tarifs plus que réduits pour permettre à l'ensemble des cheminots et leur famille l'accès aux vacances.

Au regard des incidents qu'auront les retenues sur salaires, la majorité en place au C.A.S.I. en responsabilité et, pour favoriser l'accès au plus grand nombre de nos activités, a décidé d'accorder à titre exceptionnel :

- ▶ - 25 % sur le voyage des enfants de Toussaint
- ▶ - 50% sur les locations de gîtes et salles du C.A.S.I. du 1er juin au 30 septembre et pendant les vacances de Toussaint.

Pour les cheminots qui ont déjà réglé en totalité les activités citées, seront remboursés pour partie.

Solidairement.

Le Secrétaire du C.A.S.I. Auvergne-Nivernais
Stéphane GAILLOT.

Comité des Activités Sociales Intentreprises des Cheminots Auvergne-Nivernais

68 bis, avenue Edouard Michelin – 63100 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 98 24 54 - SNCF : 55 07 98 – siege63@casi-auvni.fr - www.casicheminots-auvni.fr